



ÉCOLE
NATIONALE SUPÉRIEURE
ARCHITECTURE
LYON

ENSAL-24-01-30-S6/1

Faire projet, faire équipe



OBJECTIFS :

SE FAMILIARISER AVEC L'ECOSYSTEME CONSTRUCTION AMENAGEMENT

IDENTIFIER LES INTERACTIONS DES PARTIES PRENANTES

DANS LE PROCESS PROJET

SAVOIR SE SITUER DANS LE PROJET, LES ACTEURS DE LA FILIERE

PARLER LE MEME LANGAGE, COMPRENDRE LES ACRONYMES

INTERAGIR ENTRE LES PARTICIPANTS

SOMMAIRE :

- LES ACTEURS DU BATIMENT
- HIERARCHIE DES ACTEURS
- TEMPORALITE DES ACTEURS

UN COURS DONT VOUS ETES LES HEROS ;-)

1-LES ACTEURS

A vous de jouer

1- Etablir une liste des acteurs du bâtiment.

2- Préciser leur rôle.

The image shows the Hollywood sign at night. The letters are white and illuminated from within, standing on a grassy hill. In the background, there are some lights and structures on the hillside, and the sky is dark with some light trails.



https://miro.com/welcomeonboard/TjBJYXJwcXFodldHUmIxemNadmJabjFPMVpMOU12bDhneFFWSVZKVzB3TnNjMnY2bGY3eURSOjRQM3hmYmJlQnwzNDU4NzYoNTE5MTE2NDEzMjA2fDI=?share_link_id=566769281736

gb'O

Votre prénom + initiale de nom :

Lister les acteurs/préciser le rôle :

Participant 1	Participant 1	Participant 1	Participant 1	Participant 1	Participant 1	Participant 1	Participant 1	Participant 1	Participant 1	Participant 1	Participant 1	Participant 1	Participant 1	Participant 1
acteur	acteur 1	acteur 1												

14 GROUPES DE 5

Vous avez dit acteurs ?



Le maître d'ouvrage (le client)

A l'origine de tous travaux, il y a un projet. Avant qu'il n'existe, quelqu'un a d'abord pris conscience d'un besoin de construction, de rénovation ou d'entretien.. Il s'est assuré des moyens pour faire aboutir son projet (financement des travaux, disponibilité du terrain, autorisations...). Ce premier acteur est nommé le " maître d'ouvrage " c'est-à-dire le client.

Il existe :

des maîtres d'ouvrage publics qui appliquent le code des marchés publics : c'est par exemple le maire d'une ville qui construit une bibliothèque, un président de conseil régional qui construit un lycée, le ministère qui fait rénover les universités

des maîtres d'ouvrage privés, personne physique (un particulier comme vous ou un commerçant ou les professions libérales) ou morale (exemple : une entreprise, une SCI ou une société commerciale) pour le compte de qui les travaux sont réalisés.

Le maître d'œuvre

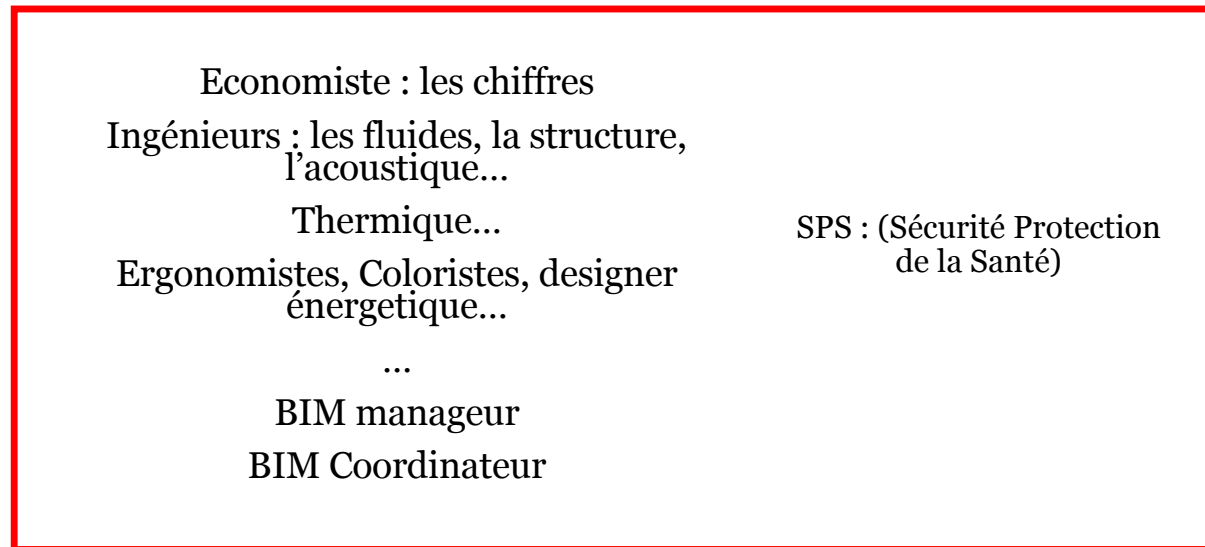
Avant de s'adresser aux entreprises, le maître d'ouvrage fait appel à un concepteur, dit "maître d'œuvre".

L'architecte est le premier représentant de la fonction de maîtrise d'œuvre.
C'est une profession réglementée avec un Ordre comme les médecins.

Les particuliers qui font construire pour eux-mêmes ou les agriculteurs doivent faire appel à un architecte seulement pour les surfaces à partir de 150 m².

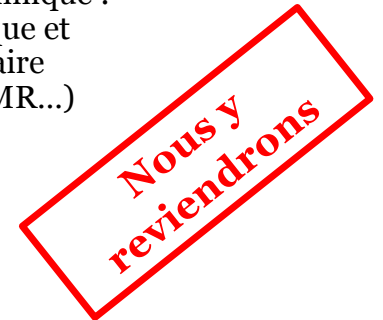
Seul?

L'équipe de maîtrise d'œuvre



SPS : (Sécurité Protection
de la Santé)

Contrôleur Technique :
suivi technique et
réglementaire
(incendie, PMR...)



Plus l'ouvrage est important, plus les acteurs sont nombreux et la filière complexe.

Mais qu'en est il de
votre mission plus
l'ouvrage est
important?

Plus l'ouvrage est important, et plus vous êtes entouré....

A l'inverse...

Plus l'ouvrage est petit est plus vous devez être tous ces acteurs à la fois.... Ou conseiller le Maître d'ouvrage pour des missions complémentaires hors de votre champ de compétence. C'est ce que l'on nomme :...

Le devoir de conseil

C'est tout?

L'AMO ET L'ATMO

L'Assistant à Maitre d'ouvrage et
l'Assistant Technique à maîtrise
d'ouvrage,

=> Ils font partie des nouveaux
acteurs du bâtiment.

Et avant?

Le programmiste.

Le géomètre.

L'ingénieur en étude de sol.

Les bureaux d'études de diagnostic
(amiante, plomb,)

...

Bien sûr pas
d'architecture sans...

Les entreprises

L'entreprise réalise les travaux. Dans ce cadre, elle a également une obligation de conseil. Elle peut aussi se charger des études techniques et de la coordination des différents travaux, notamment en entretien et en rénovation.

Toute entreprise a le droit de sous-traiter l'exécution de son marché en partie (marché public) ou en totalité (marché privé) à une ou plusieurs entreprises.

A close-up photograph of a red panda resting on a thick, grey tree branch. The panda is curled up, with its head tucked back and eyes closed, appearing to be asleep. Its fur is a mix of reddish-brown and white, with black markings on its limbs. The background is a soft-focus green, suggesting a forest setting. The text "Et votre futur agence ce n'est pas une entreprise ?" is overlaid in white, bold, sans-serif font across the middle of the image.

Et votre futur agence ce n'est pas une entreprise ?

Quelle est
l'entreprise, le lot,
clef sur un chantier ?



Qui d'autres sur le chantier ?

INDICE 1 : Pour construire, rénover ou entretenir, l'entreprise met en œuvre des matériaux et des composants extrêmement variés.

INDICE 2 : Elle utilise aussi des outils, des engins de chantiers, des équipements de travail et de sécurité.

INDICE 3 : Elle s'adresse en général à diverses entreprises qui vendent ou louent leurs matériels, matériaux, services....

Les fournisseurs



..... On en a oublié ?

Les Services instructeurs

Service urbanisme des mairies : PC-DP-AT....

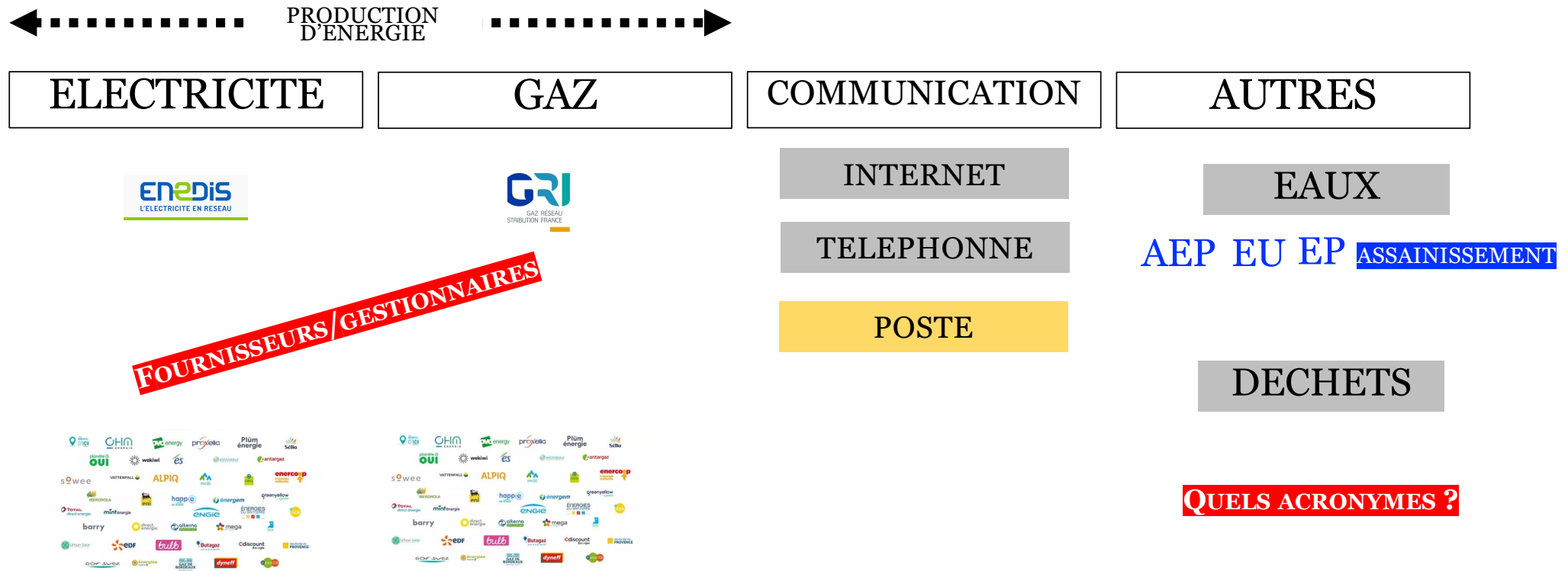
SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours)

ABF-SDAP (Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine)

Architectes conseil

...

Autres services...



ACTEURS HISTORIQUES



PRÉSENTATION SMND
Créé par l'entretien
voir, le Syndicat
Intercommunal de
Cylindrage du canton
d'Heyrieux-La Verpillière
évolue vers la collecte des
immondices pour devenir un
SIVOM, Syndicat
Intercommunal à Vocations
Multiples, en 1970.
Les années 90 marquent un
tournant, le syndicat se
spécialise dans la collecte et
le traitement des déchets
ménagers.
En 1999, le SIVOM devient
Syndicat Mixte Nord
Dauphiné (SMND) suite à la
création et l'intégration de
communautés de communes.
Depuis cette date, le SMND
n'a cessé d'évoluer pour
couvrir aujourd'hui un
territoire de 40 communes,
soit environ 175 000
habitants.

PRECONISATIONS POUR UN LOCAL POUBELLES, UNE LOGETTE, UNE AIRE DE COLLECTE

1) DIMENSIONNEMENT ET RECOMMANDATIONS

Local poubelles, logette et aire de collecte :

- L'emprise au sol des bacs doit être multipliée par 3 environ pour permettre une bonne circulation autour des bacs et pour pouvoir les déplacer aisément : les jours de collecte étant différents, les bacs de tri sélectif (couvercles jaunes) doivent être faciles d'accès sans avoir à bouger les bacs d'ordures ménagères;
- Le local, la logette ou l'aire de collecte doit se situer à proximité du passage du camion, au maximum à 3 mètres ;
- L'ouverture minimale du local ou de la logette doit être d'1.50 mètre ;
- Le local ou la logette ne doit pas être fermé (pas de porte) ;
- Le sol doit être plat et goudronné ;
- Pas de marche, ni d'escalier pour accéder aux bacs ;
- Dans le cas d'un local fermé, les bacs doivent être sortis la veille des jours de collecte, à proximité du passage du camion, au maximum à 3 mètres.

Calcul de la surface au sol nécessaire en fonction de la dimension des bacs :

Capacité en L	Hauteur en cm	Longueur en cm	Largeur en cm	Emprise au sol en m ²	Surface au sol en m ²
140	107.4	48.0	55.5	0.3	0.9
240	106.0	58.0	73.5	0.4	1.2
360	109.5	63.5	85.6	0.5	1.5
660	116.0	125.5	78.5	1.0	3.0
770	130.0	125.5	79.4	1.0	3.0

2) CALCUL DU NOMBRE DE BACS EN FONCTION DU NOMBRE DE LOGEMENTS

Calcul du volume de déchets :

Calcul du volume de déchets en OM (ordures ménagères) **pour 1 collecte** : nombre de foyers x 3,5 x 4L x 7

Calcul du volume de déchets en CS (collecte sélective) **pour 1 collecte** : nombre de foyers x 3,5 x 5L x 7 (ou 15)

3,5 : nombre moyen de personnes par foyer du T2 au T5

4L : volume de déchets produits estimé en OM

5L : volume de déchets produits estimé en sélectif

7 : 7 jours de la semaine (ou 15 j)

Calcul du nombre de bacs :

Volume de déchets divisé par 660L ou 770L

660L et 770L : volumes des bacs collectifs de 4 roues

NOUVEAUX ENTRANTS

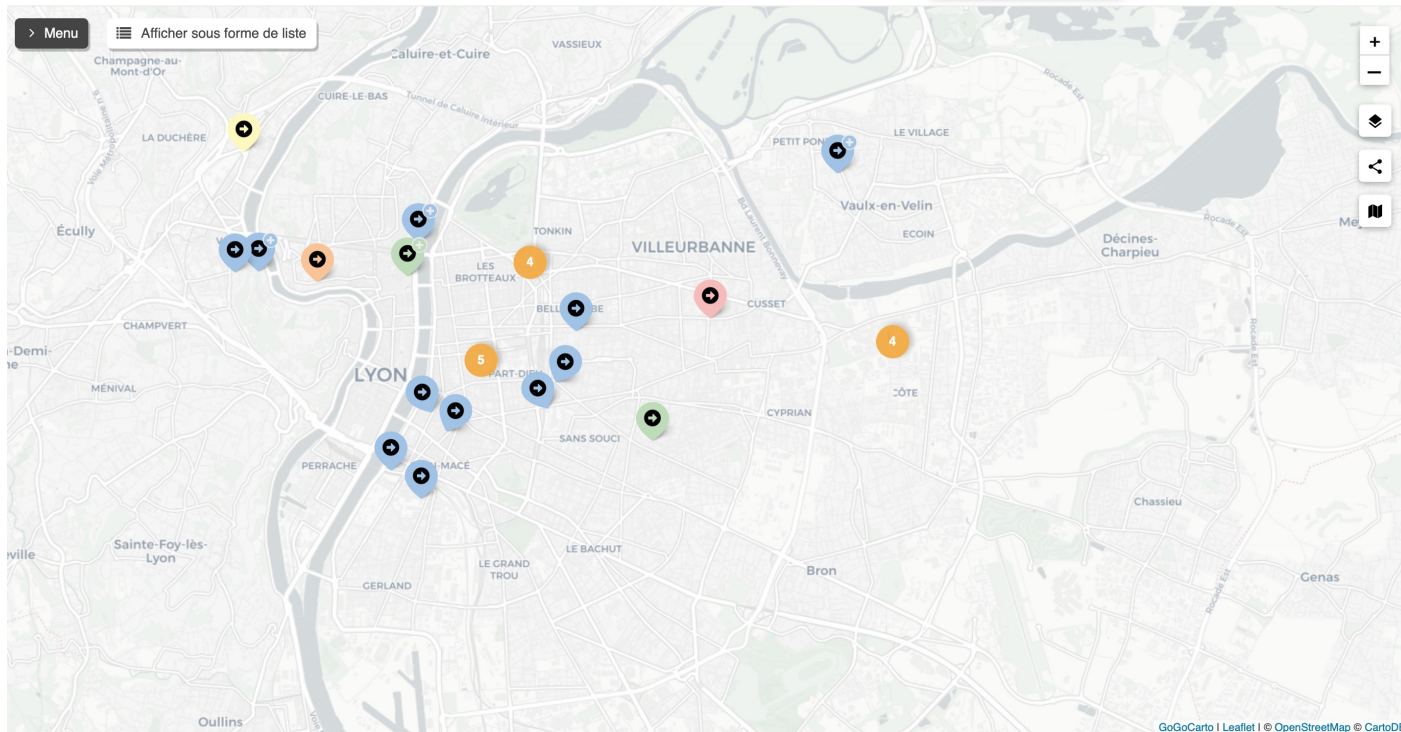
MATERIAUXREEMPLOI.COM
Actualité du réemploi des matériaux de construction

La carte

AJOUTER UN ACTEUR

À propos

Se connecter

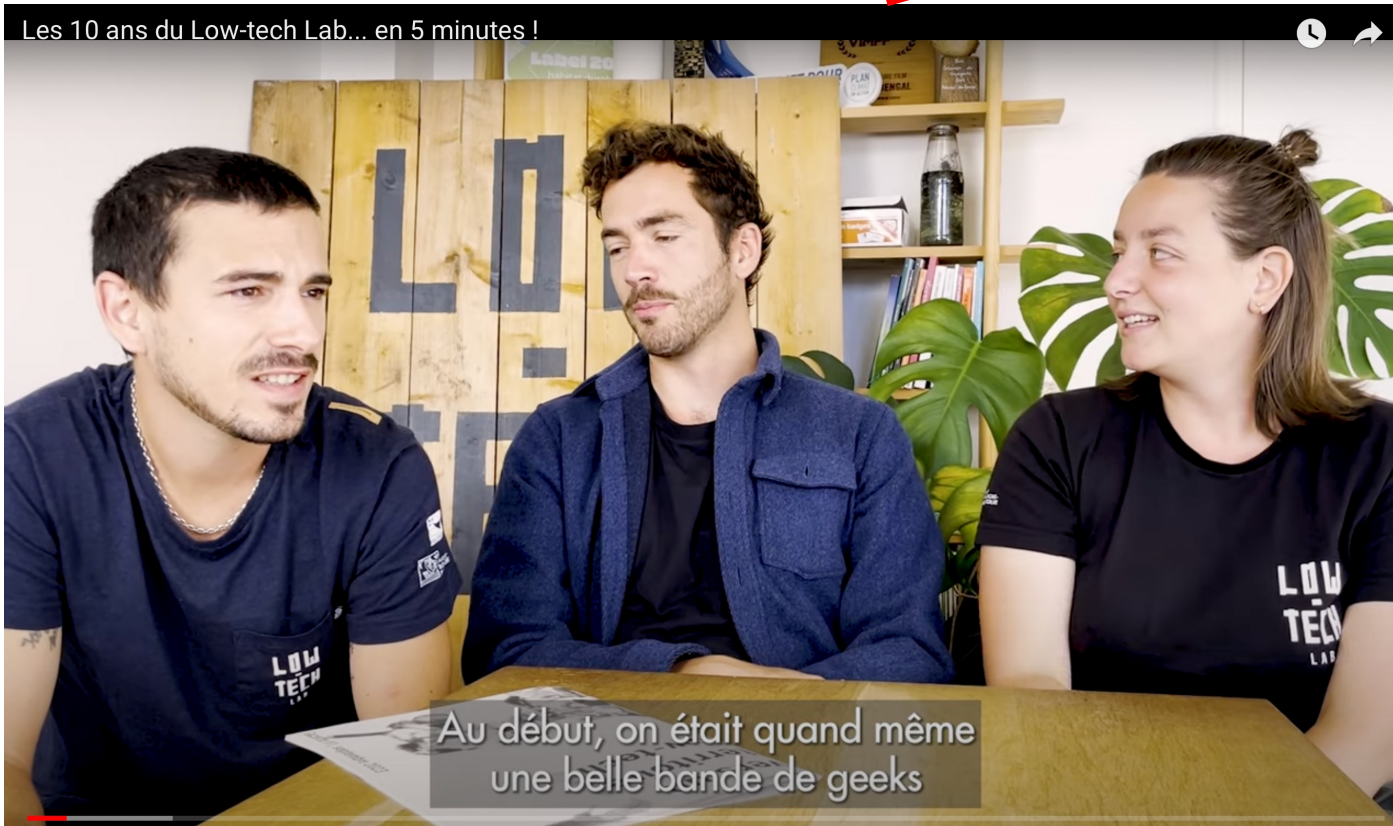


<https://carte-des-acteurs-du-reemploi.gogocarto.fr/map#/carte/@38.42,12.13,22z?cat=all>

AUTONOMIE

EXPERIMENTATION

LES 10 ANS DU LOW-TEC LAB



Diffuser des connaissances plutôt que vendre des produits.

Localement s'organiser

2-HIERARCHIE

Seconde minute de l'amphi...



3-Vous situer.

4-Expliquer la hiérarchie de ces acteurs par un organigramme ou une mind map.



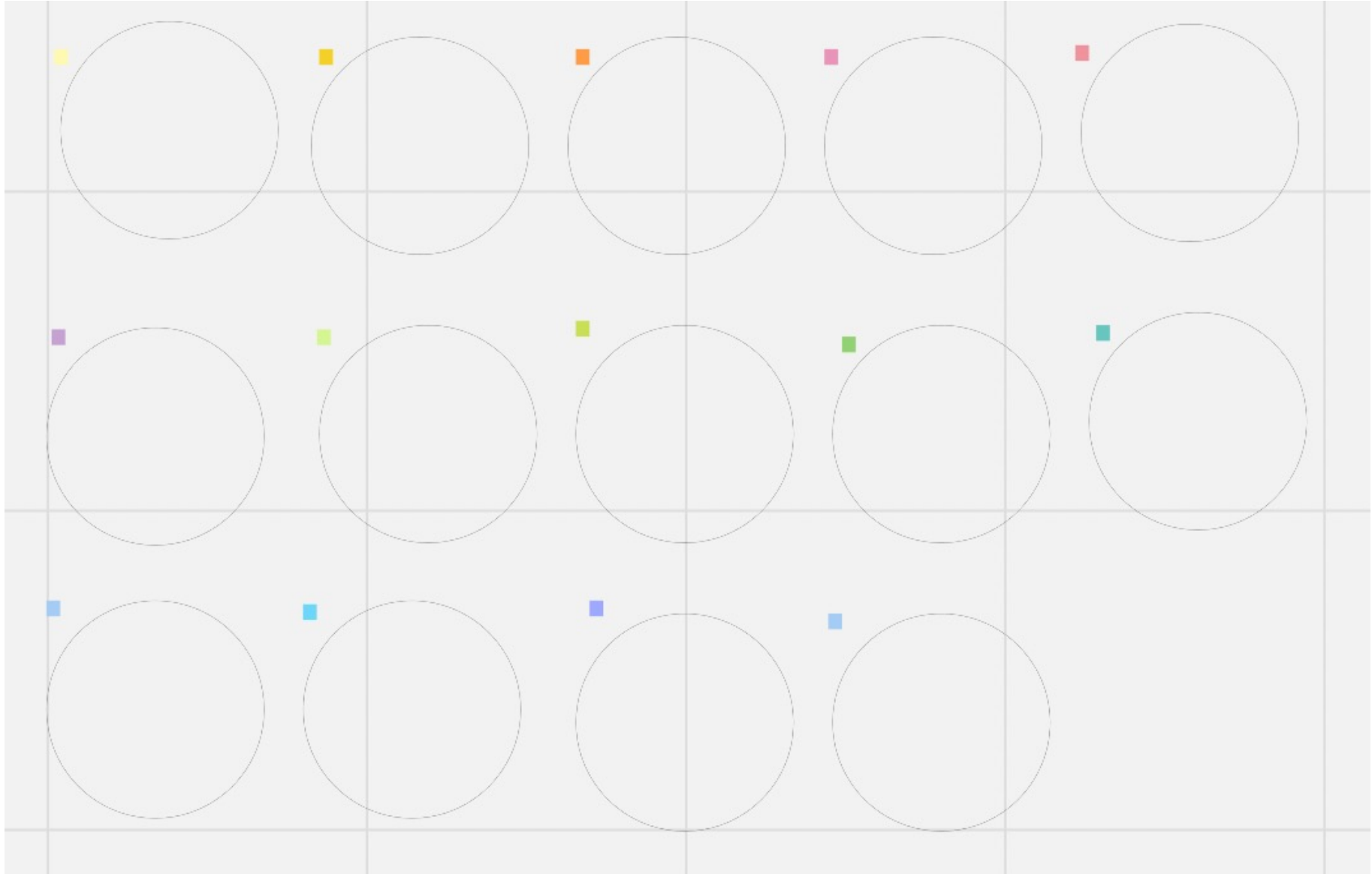
Vous situer ?

Expliquer la hiérarchie des acteurs par un organigramme, une mind map.

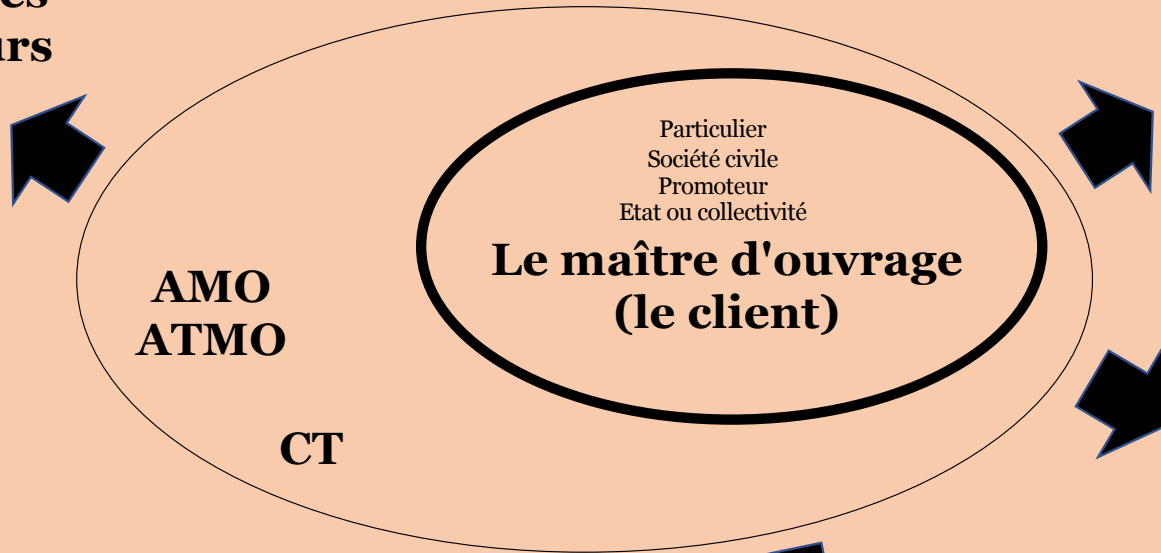


Précision

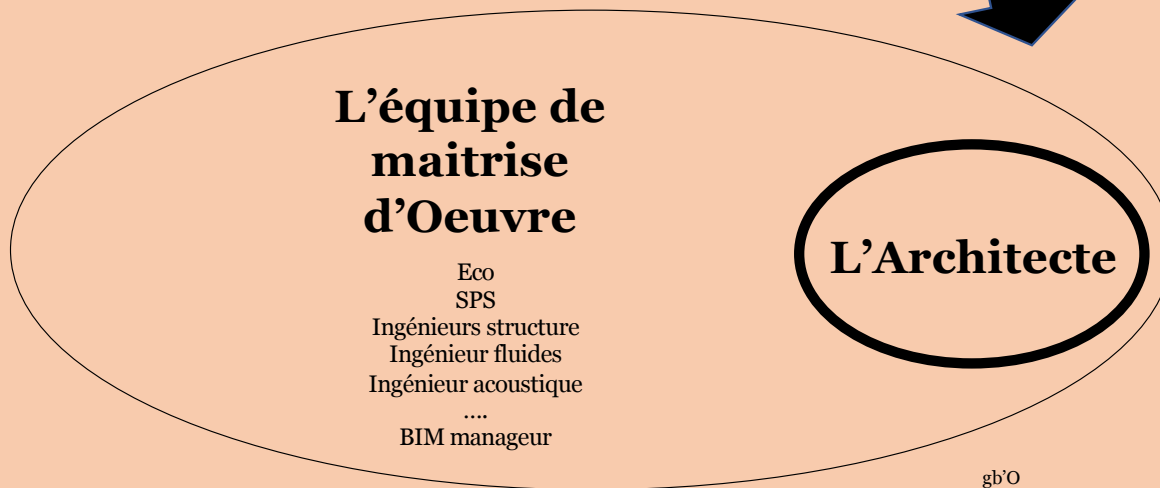
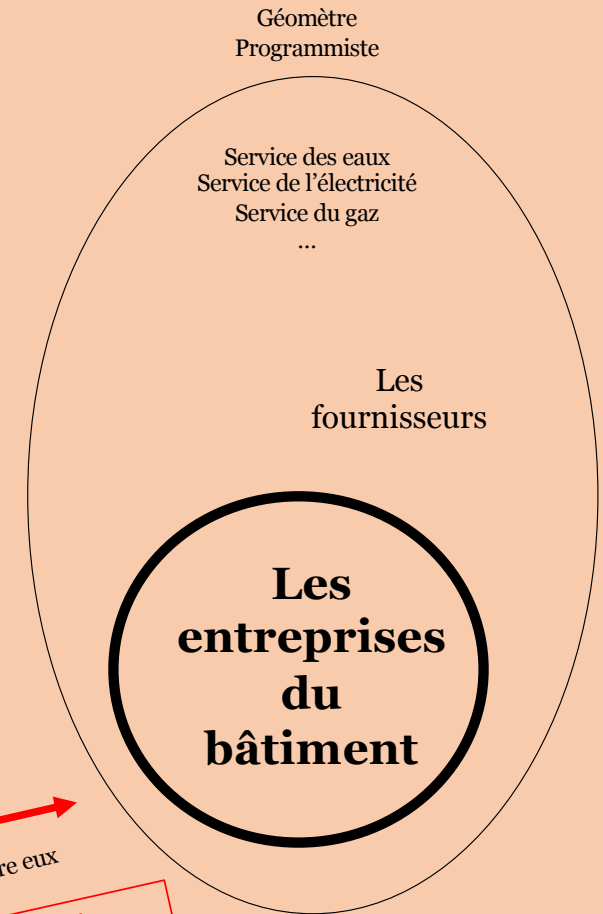




Les services instructeurs



Services amont



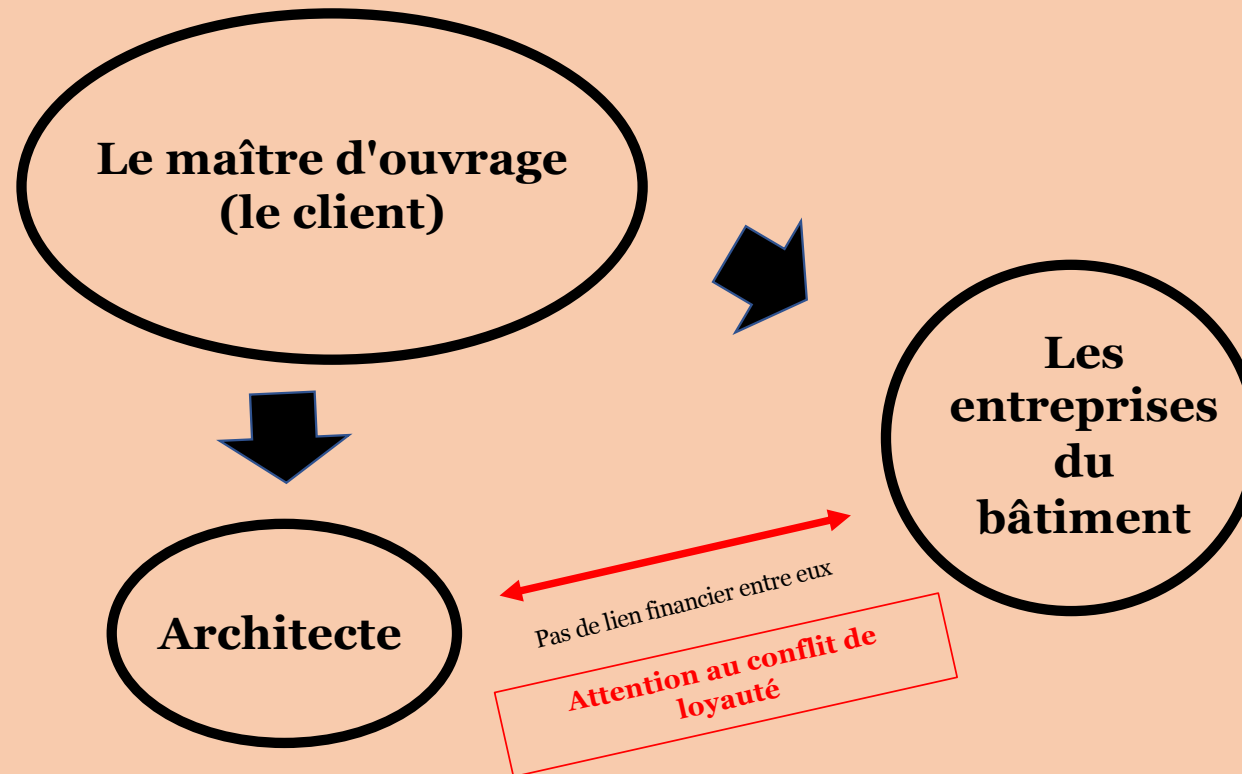
Pas de lien financier entre eux

**Attention au conflit de
loyauté**

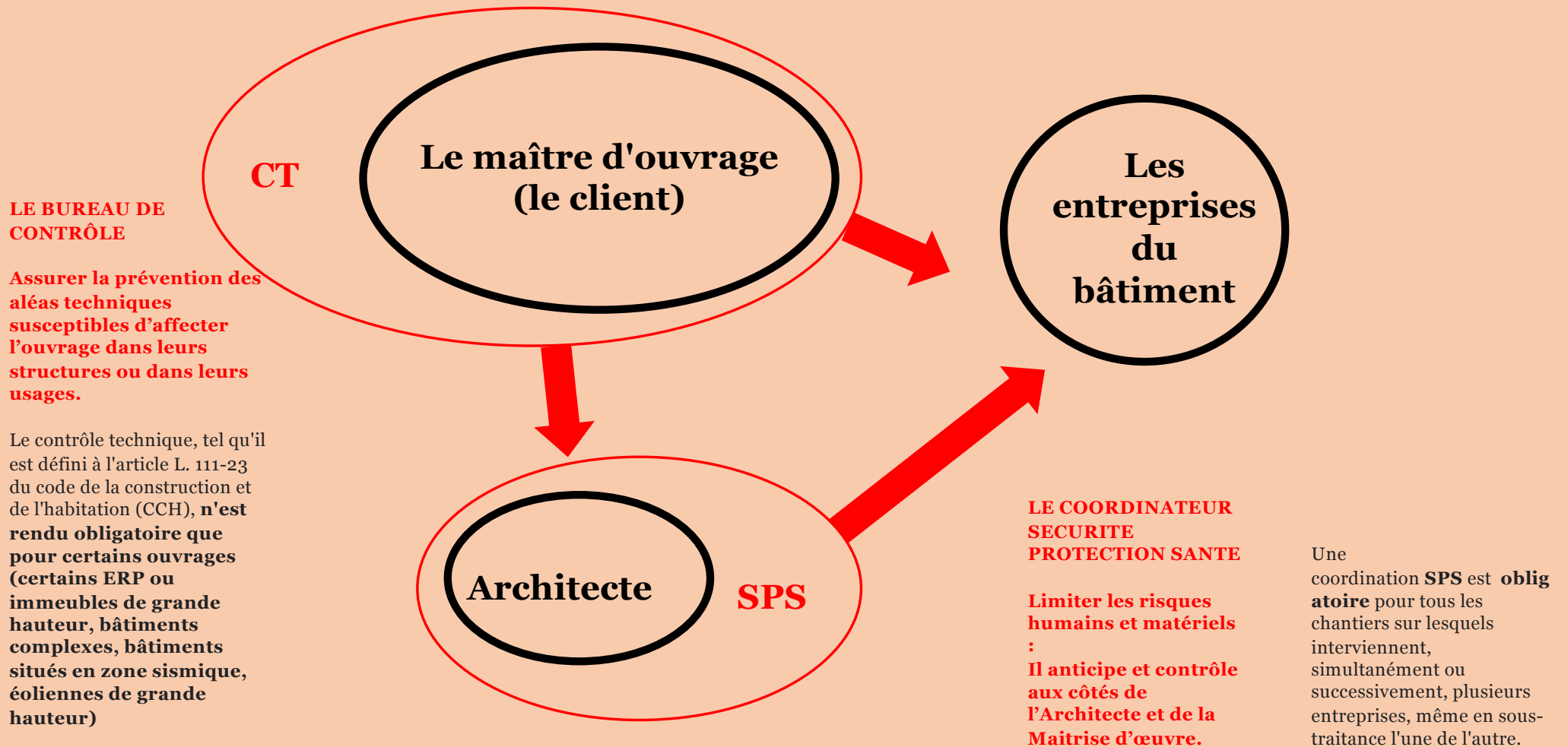
Quelques précisions

...

Différence Architecte/ Maître d'œuvre/ Constructeur?



Différence SPS/CT ?



LES MISSIONS DU CT... Votre meilleur ami !

- **Mission L**, relative à la solidité des voiries et réseaux divers privatifs, fondations, ossatures, ouvrages assurant le clos et le couvert ainsi que pour les bâtiments des éléments d'équipement indissociables, ceux qui ne peuvent être retirés sans mettre en cause l'intégrité des ouvrages
- **Mission LP**, intègre la mission « L » ; en outre elle s'étend à la solidité relative aux éléments d'équipement dissociables, ceux qui peuvent être retirés sans porter atteinte aux ouvrages ci-dessus (les cloisons, par exemple).
- **Mission LE**, vise la solidité des constructions existantes et concerne les opérations de rénovation, réhabilitation ou transformation. Après l'examen de l'état apparent ou l'analyse d'un diagnostic fourni, le contrôleur vérifie que les travaux neufs ne compromettent pas la solidité des parties anciennes.
- **Mission AV**, vise la stabilité des constructions avoisinantes. Le contrôleur vérifie que la réalisation de fondations et d'infrastructures de l'ouvrage neuf ne compromet pas la stabilité des constructions avoisinantes impactées par les travaux.
- **Mission PH**, relative à l'isolation acoustique des bâtiments
- **Mission TH**, relative à l'isolation thermique et aux économies d'énergie
- **Mission HAND et Brd**, relatives au respect des prescriptions réglementaires pour l'accès des personnes handicapées et des brancards.
- **Mission GTB**, complète les missions sécurité et fonctionnement et porte sur le système de gestion technique du bâtiment.
- **Mission F**, relative au fonctionnement des installations
- **Mission ENV**, complète les missions sécurité dans les installations classées pour la protection de l'environnement (risques d'incendie ou d'explosion).
- **Mission HYSh ou HYSa**, missions complémentaires relatives à l'hygiène et à la santé, dans les bâtiments d'habitation (h) et autres constructions (a) : aération, eau, sanitaires, effluents, déchets...
- **Mission CABL**, concerne la vérification des précâblages informatiques et téléphoniques par rapport aux spécifications contractuelles.
- **Mission CD**, relative au comportement dynamique des supports de machines, notamment lorsque leurs déplacements successifs sont susceptibles d'affecter le fonctionnement des machines ou la résistance des structures supports.
- **Mission SH, SEI ou STI**, relatives à la sécurité des personnes dans les habitations, les ERP et IGH, les bâtiments tertiaires et industriels.
- **Mission PV** relative au récolement des procès-verbaux.
- **Mission PS**, relative la sécurité des personnes dans les constructions en cas de séisme.

3-TEMPORALITE

Quelles sont nos missions?



Oo-000h ... Un autre acteur ;-)

<https://www.architectes.org/les-contrats-types-telecharger-commande-privee>

**PETIT LEXIQUE
ACTEURS & PROCESS**

gbO.archi			
AMO	0	ACTEURS	Assistance à Maitrise d'Œuvre
MOE	0		Maitre d'œuvre
MOA	0		Maitre d'ouvrage
SPS	0		Sécurité protection santé
CT	0		Contrôle technique
ESQ	0		PROCESS
APS	0	Avant Projet Sommaire	
APD	0	Avant Projet Détaillé	
PC	0	Permis de Construire	
PCG	0	Plan de conception général	
MDT	0	Marché de travaux	
EXE	0	(option)	
DET	0	Direction d'Execution des Travaux	
AOR	0	Assistance aux Opérations de Réception	
AAPC	1	CONSULTER LES ENTREPRISES	
CCTP	1		Cahier des clauses techniques administratives.
CCAG - CCTG	1		Cahier des clauses administratives/techniques Générales
CCAT - CCTP	1		Cahier des clauses administratives/ techniques Particulières
DCE	1		Dossier de consultation des entreprises
DQE	1		Descriptif quantitatif estimatif
DPGF	1		Décomposition du prix global et forfaitaire
BPU	1		Bordereau des prix unitaires
RC	1		Règlement de consultation
AE	1		Acte d'engagement
CR	2	PREPARER LE CHANTIER	Compte rendu
SITUATIONS	3	SUIVRE LE CHANTIER	
DOE	4	CLOTURER LE CHANTIER	Dossier des ouvrages executés

Dernière minute de l'amphi...



5-Réaliser un tableau, de type planning, représentant les étapes.

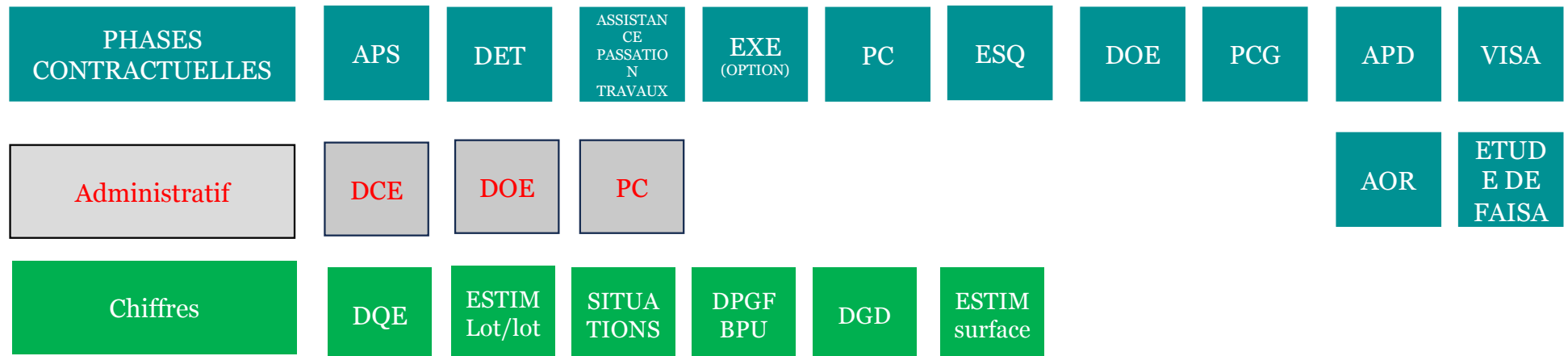
6-Insérer les acteurs du projet dans votre planning des étapes.

7-Quelle conclusion pouvez-vous faire?

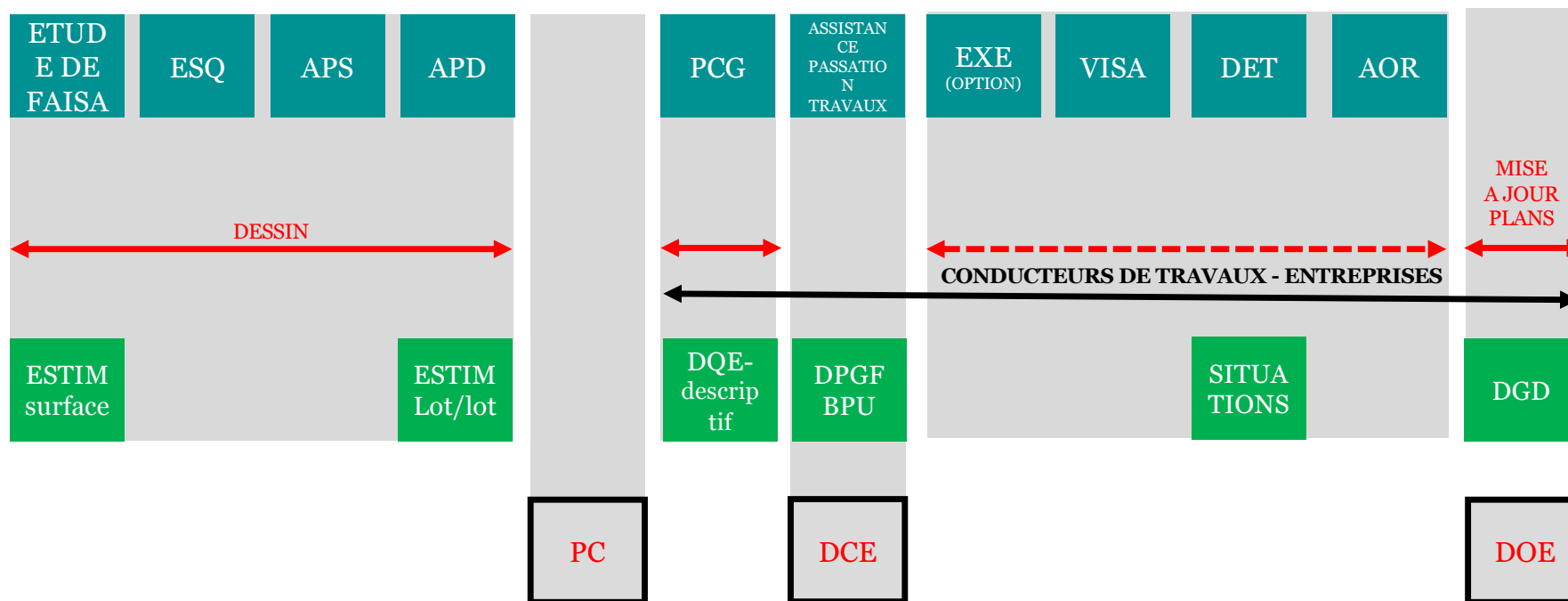


Aller je vous aide...

REMETTRE DANS L'ORDRE LES PHASES SUIVANTES
LES HIERARCHISER



FAIRE EQUIPE – A VOUS DE JOUER



Quelle conclusion pouvez-vous faire ?

La taille du projet importe moins que la rigueur et gestion des acteurs/process dans un contexte donné.



Mes acteurs +

CSTB
le futur en construction



Cerema

Merci de votre attention